

nous devons intervenir dans les guerres qui sévissent sur les divers points du globe. Il n'appartient à aucun particulier ni à aucun groupe de faire quoi que ce soit de nature à porter atteinte aux droits du Parlement dans une question d'un si grand intérêt pour le peuple canadien tout entier.

(La séance est levée à six heures et vingt minutes.)

Vendredi, 2 février 1923.

La séance est ouverte à trois heures.

#### DEPOT DE RAPPORTS ET DOCUMENTS

L'hon. Ernest Lapointe (ministre de la Marine et des Pêcheries):

1° Le 55e Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1921-22.

2° Relevé des baux de quais, jetées et brise-lames.

3° Relevé des taxes et droits perçus aux havres de l'Etat, etc., durant l'exercice 1921.

4° Le 55e Rapport annuel du service des Pêcheries, ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1921-1922.

L'hon. G. P. GRAHAM:

Rapport de la commission des Champs de bataille nationaux, depuis le 1er avril 1922 à ce jour.

#### LA COORDINATION DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Le très hon. ARTHUR MEIGHEN (chef de l'Opposition): Pour revenir à la déclaration que faisait hier le premier ministre relativement à l'inclusion du Grand-Tronc dans le réseau national, je désire savoir s'il consentirait à soumettre à la Chambre aujourd'hui les décrets adoptés sous l'empire de la loi concernant les chemins de fer nationaux ou de toute autre loi décrétant cette coordination et s'il serait disposé à déposer ces décrets sur le bureau de la Chambre aujourd'hui même?

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Je promets à mon très honorable ami de déposer ces documents sur le bureau de la Chambre aujourd'hui. Je vais me les procurer à l'instant.

#### DIRECTEUR ADDITIONNEL

Le très hon. M. MEIGHEN: A ce même sujet, l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Lapointe) aurait déclaré, il y a une dizaine de jours, à Québec, je crois, qu'il était question de nommer un autre représentant de cette province dans le nouveau bureau de direction du chemin de fer National. La nouvelle est-elle exacte?

[Le très hon. M. Meighen.]

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): J'ai discuté avec sir Henry Thornton l'opportunité de choisir un nouveau directeur dans la province de Québec; il a été d'avis avec le Gouvernement qu'il était désirable de nommer un directeur à Québec, et cette nomination sera faite sous peu.

#### SUITE DE LA DISCUSSION SUR LE DISCOURS DU TRONE

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de M. Putnam, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

M. FORKE: Monsieur l'Orateur, il est question dans le discours du trône de la visite qu'ont faite Leurs Excellences dans l'Ouest et le nord du Canada. A ce sujet, je me contenterai de dire que si le Gouverneur général a éprouvé autant de plaisir à visiter cette partie du Canada que les gens de l'Ouest ont eu à l'accueillir là-bas, son voyage a certainement dû lui être agréable. Le Gouverneur général a fait une excellente impression sur les habitants de l'Ouest dont il a su s'attirer la sympathie; sa visite n'a laissé que de très doux souvenirs.

Qu'on me permette de dire un mot des obligeantes paroles qu'on a dites à mon adresse à l'égard du poste que j'occupe maintenant à la Chambre. Depuis quatre ou six semaines, j'ai entendu beaucoup parler de moi, parfois en termes très flatteurs et quelquefois aussi d'une façon peut-être un peu moins aimable. Une réflexion entre autres m'a frappé: on dit que je suis avisé. C'est l'avis de tous ceux qui parlent de moi depuis que j'occupe le poste de leader du parti progressiste. J'espère que c'est vrai, et si je ne brille pas comme chef de parti, au moins je ne ferai pas de très graves erreurs.

Je remercie les orateurs qui m'ont précédé des paroles aimables qu'ils m'ont adressées. J'espère que nos divergences politiques, quelles qu'elles soient, n'entraveront pas nos relations personnelles. Je suis un de ceux qui croient que malgré les divergences d'opinion, nous pouvons être parfaitement sincères de part et d'autre et travailler pour le bien du pays en général. Aussi je souhaite que cette divergence de vues n'entrave pas notre amitié.

Je dois féliciter les honorables députés qui ont respectivement proposé et appuyé la motion en réponse au discours du trône. J'ai écouté très attentivement le très éloquent discours de l'honorable motionnaire (M. Putnam), et je me suis senti un peu honteux de constater chez lui un talent oratoire qu'il serait difficile d'égaliser dans cette enceinte, moi qui ne l'avais entendu que très rarement adresser